

FICHE DE RECHERCHE DE PÉRIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

Le Professeur Principal :			
Le Professeur Référent :			
DATES DES PÉRIODES DE FORMATION			
Période N°	Durée en semaines	Dates	
1			
2			
L'ÉLÈVE STAGIAIRE			
NOM :		Prénom :	
Mineur(e) à la date du stage :		☐ oui ☐ non	
Adresse :		CLASSE :	
Code Postal :		Date de naissance :	
Tél (parents) :		Tél (port élève) :	
Diplôme préparé :			
L'HÉBERGEMENT PENDANT LA PÉRIODE DE FORMATION EN ENTREPRISE			
Logement dans la famille : oui ☐ non ☐		Interne dans un autre lycée : oui ☐ non ☐	
Logé par l'entreprise : oui ☐ non ☐			
L'ENTREPRISE (merci de compléter toutes les rubriques)			
Nom ou Raison sociale :			
N° de SIRET :		N° NAF (APE) :	
Adresse :			
Code Postal :		Ville :	
Tél :		Mail :	
Service d'accueil du lieu de stage (si différent de l'entreprise nommée ci-dessus) :			
Nom du responsable de l'entreprise : Mme/Mr			
Tel :		Mail :	
Nom du Tuteur de l'élève : Mme/Mr			
Horaires de travail de l'élève en formation	Matin	Après-midi	CACHET DE L'ENTREPRISE / DATE ET SIGNATURE
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Total hebdomadaire (35h maximum)			

Signature du professeur principal ou référent de l'élève :

**INFORMATIONS CONCERNANT LES FRAIS DE STAGE OU PÉRIODES
DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL (PFMP) DES ÉLÈVES**

1°) REPAS ET NUITEES :

Lorsque l'hébergement n'est pas prévu dans un Lycée pendant la PFMP, une remise d'ordre est attribuée aux élèves demi-pensionnaires et internes.

2°) FRAIS DE TRANSPORT

Aucun remboursement des frais de transport ne sera effectué.

3°) STAGE A L'ETRANGER

a) Pour les CAP et Bac Pro / pays participant au programme Erasmus+

Pays concernés : 27 pays membres de l'UE + 6 pays tiers (Islande, Liechtenstein, Norvège, Turquie, Macédoine du Nord et Serbie)

Voir le bureau des stages pour éligibilité au programme Erasmus+

b) Autres cas

La bourse « Jeunes à l'international » représente une aide forfaitaire de 460€ pour les lycées réalisant des stages professionnels à l'étranger (autres que les pays éligibles au dispositif Erasmus) de 26 jours minimum. Pour les DNMADE, le montant dépend de la durée du séjour.

Cette bourse est versée une seule fois par cycle (CAP, BMA, BAC PRO, FCIL, DNMADE) directement à l'élève ou à son représentant légal.

**Procédure de demande de bourse
« INTERNATIONAL – FORMATION – B-Monde – Mobilité individuelle » :**

L'élève accède à la plateforme par le lien suivant :

<https://aides.bretagne.bzh/aides/#/crbr/connecte/FMOBBRMI/depot/simple>

Code établissement pour 2025/2026 : 7UTRi2m

- Créer un compte
- Activer votre compte par le lien de connexion via votre boîte mail
- Cliquer sur **Se connecter** puis sélectionner « **Déposer une demande d'aide** »
- Dans la barre de recherche tapez « **mobilité individuelle** » et sélectionnez le téléservice :
- **INTERNATIONAL-FORMATION-B-Monde-Mobilité individuelle**
- Choisir le dispositif « **bourse de mobilité internationale** »
- Prendre connaissance des grandes étapes dans le **préambule**
- Renseignez le code établissement **ci-dessus**, répondez aux questions
- Sélectionner **Personne physique** dans le menu déroulant
- Renseignez vos informations personnelles
- Recherchez votre **établissement de formation** et renseignez les informations relatives à votre formation
- Renseignez les informations relatives à votre mobilité
- Renseignez vos informations bancaires + joindre votre RIB
- Ajoutez les pièces justificatives demandées
- **NE CLIQUEZ PAS SUR TRANSMETTRE** >> Cliquez sur **Partager votre demande** et renseignez l'adresse du référent de l'établissement : ctx.indus.0350031u@ac-rennes.fr Cliquez sur **Ajouter** puis **Enregistrer**.

Votre référent recevra une notification pour vérifier votre dossier. Il peut vous demander de modifier des éléments.

**IMPORTANT : Attendez l'autorisation de votre référent mobilité (M. JOSSE – DDF)
pour Transmettre votre demande.**